

Tinqueux, le 9 octobre 2023

DEPARTEMENT DE LA MARNE - VILLE DE TINQUEUX – 51430

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Achat de fournitures de produits et de matériels d'hygiène et d'entretien

Collectivité : Ville de Tinqueux BP 40
51431 TINQUEUX Cedex
Représentée par son maire Jean-Pierre FORTUNÉ

Contact : Responsable du personnel écoles/bâtiments communaux
Madame DAUTIGNY Delphine
Tel 03 26 08 23 45
E-mail d.dautigny@ville-tinqueux.fr

Forme du contrat : procédure adaptée (MAPA) en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique.

Type de contrat : Accord cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique en application des articles L. 2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Objet :

Le contrat a pour objet la fourniture et la livraison de produits et de matériels d'hygiène et d'entretien pour les bâtiments communaux, les établissements et restaurants scolaires de la ville de Tinqueux tels que définis au Bordereau des Prix Unitaires (refus des variantes).

Volume financier prévisionnel annuel 30 000 €. Le contrat sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 30 000 € et d'un volume annuel maximum de 40 000 €.

Selon CCTP et CCAP en date du 9 octobre 2023.

Durée du contrat :

L'accord cadre sera conclu à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 Décembre 2024 inclus et ce pour une durée d'une année renouvelable trois fois par reconduction expresse. L'ordre de service de renouvellement sera adressé au plus tard un mois avant la date d'anniversaire du contrat.

Le pouvoir adjudicateur peut résilier annuellement le contrat.

En cas de décision de non-reconduction, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par courrier dans un délai de deux mois avant la date d'anniversaire du contrat.

Retrait des dossiers : le dossier est téléchargeable sur www.xmarches.fr.

Présentation des offres :

- Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique.
- Echantillons,
- Liste de références et mémoire technique,
- Acte d'engagement et bordereau des prix complété,
- Le cahier des clauses techniques particulières à parapher et signer,
- Le cahier des clauses administratives particulières à parapher et signer,
- Un RIB.

Les documents sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation www.xmarches.fr.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- prix des prestations : 60 %,
- mémoire technique : 40 %,

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres : lundi 13 novembre 2023 à 12 heures.

Date de l'envoi à la publication chargé de l'insertion : Vendredi 13 octobre 2023.

Le Maire

Jean-Pierre FORTUNÉ

